

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	71 (1991)
Heft:	3
Artikel:	"Avec Seine Rive Gauche, nous allons créer une ville dans la ville et renforcer de manière considérable le 13 arrondissement"
Autor:	Toubon, Jacques
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-887027

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

"Avec Seine Rive Gauche, nous allons créer une ville dans la ville et renforcer de manière considérable le 13^e arrondissement"

**Jacques Toubon, Député de Paris,
Maire du 13^e arrondissement.**

130 ha à aménager dans Paris le long de 2,7 km de berges de Seine — d'Austerlitz à Masséna — à 3 km de Notre-Dame, tel est l'enjeu du projet Seine Rive Gauche. Une nouvelle ville dans la ville, faite de 2 millions de m², créée d'ici 12 à 15 ans.

Seine Rive Gauche comportera 520 000 m² de logements, dont un tiers PLA, un tiers PLI et un tiers secteur libre. 900 000 m² de bureaux seront construits dont 70 000 m² pour le Ministère de l'Intérieur et 30 000 m² pour la Région Ile-de-France. 150 000 m² d'activités artisanales et industrielles sont prévues ainsi que 100 000 m² de commerces au rez-de-chaussée des immeubles. Plus de 300 000 m² (hors Ministère et Région d'Ile-de-France) de grands équipements publics sont programmés ; il s'agit des 250 000 m² de la Bibliothèque de France, des 80 000 m² de l'Université (3^e cycle), des 20 000 m² pour le centre hospitalier de la Pitié-Salpêtrière, sans oublier la Cité des Arts Graphiques et les ateliers d'artistes.

Des équipements publics sont aussi prévus : 1 collège, 5 écoles, ainsi que des équipements sociaux (crèches, haltes-garderies,...), sportifs (gymnase, stade) et culturels (bibliothèque). Des espaces verts seront étendus (square Marie Curie) ou créés (près des Grands Moulins). Les Berges de la Seine seront reconquises pour la promenade et les loisirs.

L'esprit du quartier ? Pas de Défense bis. En dépit de la création d'un pôle tertiaire important qui occupera les

3/5^e du site, il n'est pas question de laisser se développer un quartier mort à partir de 18 heures, à l'image de la City londonienne. Dans ce morceau de la ville, on retrouvera les composantes qui rendent une cité vivante : à savoir le bon dosage entre bureaux, activités, logements, commerces et équipements publics.

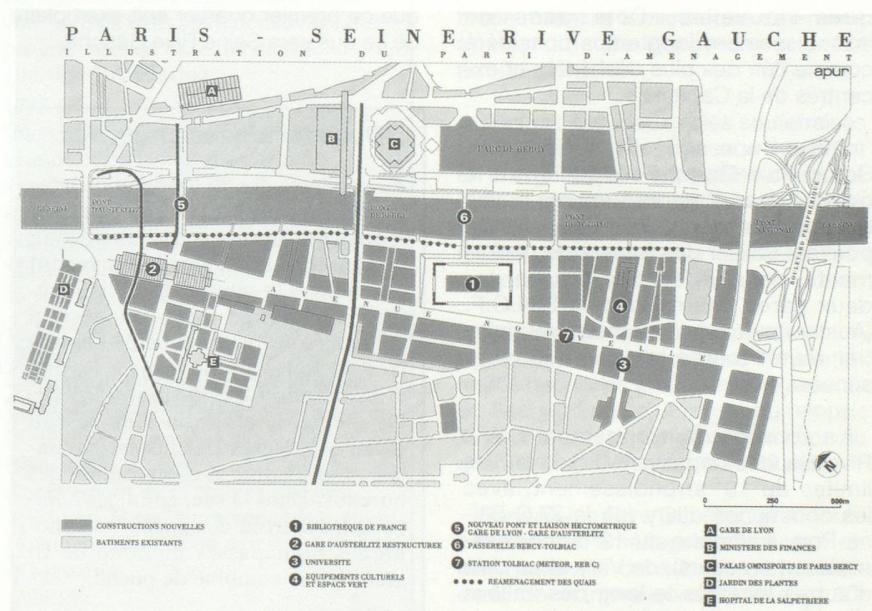
Notre projet doit être d'implanter un grand nombre de logements, mais également de créer plus d'emplois, de sorte que le problème important des trajets domicile/travail soit réduit pour les habitants de l'arrondissement. Nous allons donc redonner une activité au 13^e arrondissement, réorganiser sa cohésion initiale.

Ce projet a donc une philosophie en continuité de la ville actuelle, par la hauteur des bâtiments, le découpage des rues et des espaces publics, les échanges et l'animation quotidienne ainsi que le rapprochement des emplois et de l'habitat.

ACTIVITÉS ET EMPLOIS

Occupé jusqu'à présent quasi exclusivement par des entreprises industrielles et de transport, le secteur Seine Rive Gauche est appelé à devenir un des pôles d'activités les plus importants de Paris.

60 000 emplois tertiaires : les quartiers de Seine Rive Gauche seront sans nul doute le moteur principal du développement économique de Paris. Le secteur tertiaire y connaîtra un très important développement puisque, comme indiqué précédemment, 900 000 m² lui sont affectés, à un rythme de 75 000 m² annuels.



Le concept de "cité financière" a été écarté, au profit de quartiers polyvalents, où sur les 60.000 emplois créés, 45 000 seront amenés par l'implantation de bureaux et 15 000 dérouleront des activités mises en place. Ces 60 000 personnes côtoieront les 20 000 résidents et les visiteurs.

Les espaces de bureaux seront répartis entre une cinquantaine de sièges sociaux. S'y ajouteront quelques grandes institutions comme le Ministère de l'Intérieur et le Conseil Régional.

DES IMMEUBLES INTELLIGENTS

Les immeubles de bureaux seront conçus et équipés de manière à satisfaire aux exigences de la bureautique moderne : climatisation, liaisons multiples, etc.

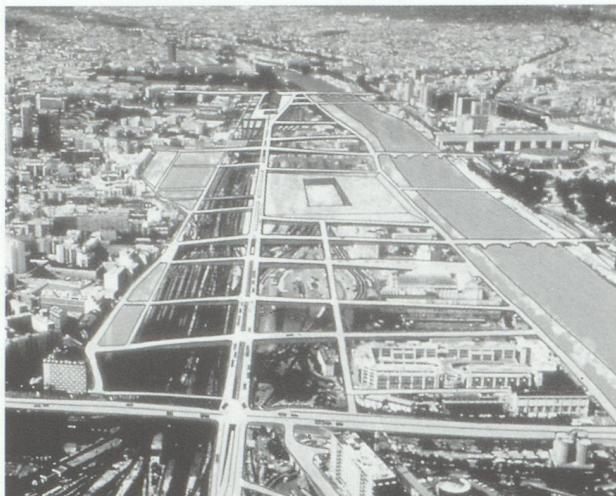
Autrement dit, des "immeubles intelligents". Ils seront situés aux abords de la Gare d'Austerlitz et le long de l'avenue centrale.

Il m'importe qu'une réelle collaboration technique soit mise en place intégrant les avis des professionnels de la promotion et de l'immobilier.

Il s'agira de créer un nouveau pôle d'affaires dans Paris. Une activité tertiaire allant dans le sens des autorités administratives soucieuses de regrouper à l'est des emplois tertiaires correspondant à des activités économiques nouvelles. Cela dans un arrondissement longtemps considéré comme l'un des plus déshérités et excentrés de la Capitale.

Offrant une nouvelle opportunité, Seine Rive Gauche rééquilibrera le marché dans Paris intra-muros : avec des loyers acceptables, un personnel pouvant utiliser des transports performants, dans un secteur proche des deux gares internationales S.N.C.F. (Austerlitz et Lyon), ce nouveau quartier réunit toutes les conditions du succès.

La zone de développement Seine Rive Gauche dépassera largement les limites du 13^e arrondissement, avec les communes d'Ivry (où la ZAC Seine-Port, limitrophe du 13^e arrondissement est en cours), de Vitry et au delà d'autres localités le long des vallées de la Seine et de la Marne.



Maquette de Seine Rive Gauche - "Les voies" - Novembre 1990.

© Photothèque du Pavillon de l'Arsenal.

Ce pôle d'activités très puissant contrebalancera celui de l'Ouest parisien et sera, à terme, un nouveau centre passant par les arrondissements de l'Est de Paris.

Aucun secteur d'activité ne sera privilégié. Nous souhaitons atteindre le haut de gamme, c'est-à-dire les sièges sociaux des grands groupes français et internationaux. L'aménageur public (SEMAPA) se préoccupera de l'architecture et de la vente des charges foncières aux promoteurs en blanc et aux utilisateurs finaux.

Quoi qu'il en soit, nous vendrons les charges foncières selon les usages habituels, mais en attachant la plus grande importance à l'utilisateur final afin que ce premier quartier soit exemplaire de ce que sera Seine Rive Gauche.

Des techniques originales.

La collecte des 80 tonnes d'ordures ménagères produites quotidiennement sera assurée par un réseau pneumatique. Les ordures seront évacuées à la vitesse de 70 kilomètres par heure dans un réseau d'égouts sous pression de 23 kilomètres de long, aboutissant à l'usine d'incinération d'Ivry, toute proche. De même, la création d'un réseau d'eau à 5 degrés Celsius est envisagée pour assurer la climatisation des bureaux. Dans la rue, enfin, les habitants trouveront des bornes téléphoniques pour passer un coup de fil grâce à leur combiné de poche.

LES TRANSPORTS : TOUT VA CHANGER AVEC SEINE RIVE GAUCHE

Les quartiers de Seine Rive Gauche étaient jusqu'alors particulièrement mal desservis par les transports.

● TGV et grandes lignes à Austerlitz :

Pour les aménageurs, il ne fait nul doute que l'effet de la nouvelle gare TGV de Paris-Austerlitz contribuera au succès du pôle d'affaires. Actuellement, la Gare d'Austerlitz reçoit les trains de grandes lignes desservant le Sud-Ouest (13 millions de voyageurs par an). La grande halle, entièrement rénovée (et peut-être allongée), sera reliée à la Gare de Lyon par un système de transport léger suspendu, passant sur le futur Pont Charles-de-Gaulle.

Dans l'avenir, elle pourrait accueillir, aux périodes de pointe, certaines rames TGV des Gares de Lyon et de Montparnasse. Vers 2010, Austerlitz deviendra la tête de ligne parisienne de ce nouveau réseau TGV et son trafic doublera.

● Météor :

En 1995, la RATP ouvrira dans le 13^e arrondissement, entre l'avenue d'Italie et les quais, trois stations d'une nouvelle ligne qui reliera le sud-est parisien à la Gare Saint-Lazare, les stations Masséna, Tolbiac, Nationale et Maison Blanche. Il s'agit de la première tranche du métro rapide : le projet Météor. Rive droite, le métro s'arrêtera à Saint-Lazare, Madeleine, Pyramides, Châtelet, Gare

de Lyon, Bercy et Dijon. Achevée, cette ligne d'importance régionale joindra le futur pôle d'activités de Gennevilliers à la Cité Universitaire.

Le coût de la première partie de la ligne (Maison Blanche-Saint-Lazare) est évalué à 6 milliards de francs, dont 450 millions pris en charge par la Ville.

Le calendrier

10 juillet 1989 :

Délibération du Conseil de Paris autorisant l'élaboration d'un Plan d'Aménagement de Zone (PAZ).

24 octobre 1989 :

Création de l'Etablissement Public de la Bibliothèque de France.

22/23/24 juin 1990 :

Présentation aux Parisiens, sur le quai Saint-Bernard, du projet Seine Rive Gauche.

25 juin 1990 :

Adoption par le Conseil de Paris du projet initial de PAZ.

Octobre-Novembre 1990 :

Enquête publique.

Janvier 1991 :

Rapport favorable des commissaires-enquêteurs.

Février 1991 :

Le projet Seine Rive Gauche est déclaré d'utilité publique.

Avril 1991 :

Début des travaux préliminaires sur le site de la Bibliothèque de France.

10 mai 1991 :

Le projet Météor est déclaré d'utilité publique.

8 juillet 1991 :

Adoption définitive du PAZ par le Conseil de Paris et approbation de la convention chargeant la Société d'Economie Mixte d'Aménagement de Paris (SEMAPA) de la maîtrise de l'ouvrage du projet.

Eté 1991 :

Délivrance du permis de construire à la Bibliothèque de France.

Automne 1991 :

Début de la reconstruction de l'usine souterraine des eaux, de la construction de la Bibliothèque de France et

Les autobus :

Les quartiers de Seine Rive Gauche seront desservis par plusieurs lignes de bus, dont les couloirs réservés sont prévus, notamment sur l'avenue centrale.

Le pôle d'échanges Masséna-Tolbiac :

La station Météor-Masséna, entre la rue de Tolbiac et le boulevard Masséna,

est une pièce maîtresse du développement des quartiers de Seine Rive Gauche. Là, sera assurée la correspondance entre :

- le R.E.R. C. L'actuelle gare Masséna sera déplacée pour assurer la connexion avec la ligne Météor. 17 millions de voyageurs y transiteront à partir de 1995.

- une nouvelle gare T.A.A. (Trans Autos Accompagnés) souterraine près de la Bibliothèque de France.

- une nouvelle gare-annexe d'Austerlitz, souterraine elle aussi. Elle accueillera les trains des grandes lignes en complément de la gare d'Austerlitz, qui sera restructurée pour recevoir le TGV.

- la ligne n° 10 du métro (Boulogne-Austerlitz) dont le prolongement est à l'étude.

LA CIRCULATION

Le doublement du pont de Bercy sera achevé et mis en service avant fin 1991. Avant 1995, le pont d'Austerlitz sera doublé par le pont Charles-de-Gaulle.

Aujourd'hui, 10 km de rues desservent la ZAC Seine Rive Gauche. Avec la construction de l'Avenue principale irriguant les nouveaux quartiers et des voies secondaires, ce seront 15 ou 18 km de plus qui viendront désenclaver la zone d'ici dix ans. Avant l'an 2000, une passerelle piétonne sera créée reliant la Bibliothèque de France aux jardins de Bercy dans le 12^e arrondissement.

D'ici dix ans, deux voies souterraines sous le quai et sous l'Avenue prendront en charge le trafic entrant et sortant. Le quai, la Grande Avenue, les voies transversales assureront des fonctions plus locales : dessertes des quartiers, promenades, pistes cyclables...

Pour réaliser un projet d'une telle ampleur, le plus ambitieux dans Paris intra-muros depuis les grands aménagements du Second Empire, il faudra du temps : 12 à 15 ans minimum (la construction du quartier de la Défense a duré 30 ans).

Paris Seine Rive Gauche, avec toute cette série d'aménagements sera vraiment une ville dans la ville, et renforcera, de manière considérable, le 13^e arrondissement.